

## **Comment sont calculés les jours de stagiaires à prendre en compte dans les déductions pour frais de stages?**

Seuls les jours de présence sont à prendre en compte pour ce calcul.

L'administration a fixé de manière forfaitaire, par jour de présence et par stagiaire, le montant déductible.

### **Campagne 2010 sur les salaires 2009**

#### **Catégorie A**

Niveaux V et IV (CAP/BEP/BAC Pro)

- **19 euros**

#### **Catégorie B**

Niveaux III et II (BAC +2/+3/+4)

- **31 euros**

#### **Catégorie C**

Niveau I (BAC +5 et plus)

- **40 euros**

Le montant déductible de la taxe d'apprentissage se calcule en multipliant l'un des montants ci-dessus par le nombre de jours effectivement passés en stage.

**Ces déductions doivent être imputées sur la (les) catégorie(s) du barème correspondant au(x) niveau(x) de diplôme(s) préparé(s) par le(s) stagiaire(s) accueilli(s) dans l'entreprise sans toutefois excéder 4% du total de la taxe brute.**

Il est impératif de fournir pour chaque stagiaire une copie de chaque convention de stage signée des trois parties.